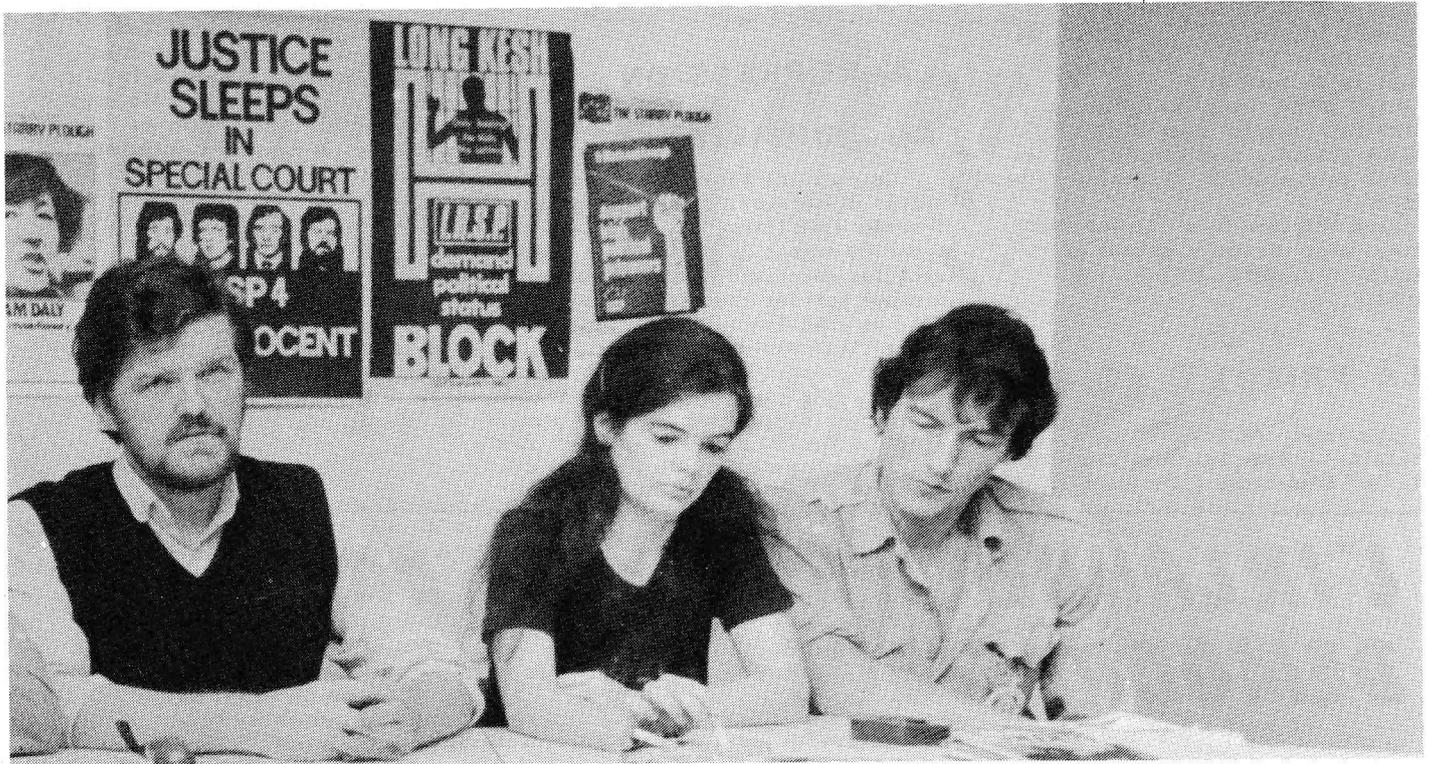


# ASILE POLITIQUE

participation aux frais : 2F



## *mary reid*

31 ans, née à Monaghan en République d'Irlande, a été membre de Sinn Fein Officiel avant de rejoindre l'IRSP, où elle était responsable du journal "Starry Plough".

M. REID a milité dans le mouvement féministe.

## *michael plunkett*

33 ans, né à Dublin en République d'Irlande, a été membre du Parti Communiste puis de Sinn Fein Officiel avant de fonder le Parti Républicain Socialiste Irlandais (IRSP).

M. PLUNKETT était également responsable du syndicat "Workers Union of Ireland".



## *stephen king*

30 ans, né à Trillick en Irlande du Nord, membre fondateur des comités de soutien à l'IRSP en Grande Bretagne. S. KING a été responsable du comité régional de Dublin de l'IRSP, est militant de l'"Irish Transport General Workers Union".

# IRLANDAIS DE VINCENNES

# CE QU'ILS FUIENT:

## • LES ASSASSINATS POLITIQUES

Les assassinats de dirigeants ou de militants politiques sont monnaie courante en Irlande:

- Seamus COSTELLO, fondateur de l'IRSP, assassiné à Dublin en 1977.
- Miriam DALY, présidente de l'IRSP, assassinée à Belfast en 1980.
- Ronnie BUNTING et Noel LITTLE, dirigeants de l'IRSP, assassinés à Belfast en octobre 80.
- Maire DRUMM, vice-présidente de SINN FEIN, assassinée en 1976.
- John TURNLEY, responsable des comités anti-blocs H, assassiné en 1980.

Sans compter les multiples tentatives dont ont été victimes Gerry ADAMS, Bernadette DEVLIN, Joe AUSTIN...

## • LA PRISON

La prison en Irlande, nous en connaissons tous les conditions de vie par l'héroïque grève de la faim

menée par Bobby SANDS et ses camarades en 1981 pour l'obtention du statut politique. C'est également les humiliantes fouilles à corps subies par les prisonnières de la prison d'Armagh.

La population carcérale en Irlande du Nord est la plus importante d'Europe.

A Portlaoise, il y a plus de gardiens de prison que de prisonniers: 3 gardiens pour un prisonnier.

## • LA REPRESSION AU QUOTIDIEN

Ce sont les lois scélérates décrites ci-dessous, c'est également l'armée quadrillant les quartiers comme en Argentine ou au Chili, ce sont les quartiers surveillés en permanence par des caméras et des blindés, ce sont les multiples contrôles d'identités subis chaque jour.

C'est aussi l'utilisation des balles en plastique qui, bien qu'interdites par le parlement de Strasbourg, sont toujours utilisées, et tuent des civils innocents dont de nombreux enfants.

Ce sont également des policiers et soldats qui, organisés en "escadrons de la mort", exécutent des gens dans la rue sous le prétexte qu'ils sont catholiques, donc coupables de terrorisme.

## • LES INFORMATEURS

Pour obtenir des réductions de peine, quelques prisonniers acceptent de signer des dépositions rédigées par la police RUC dénonçant leurs supposés camarades, les condamnant à la prison à vie sans autre preuve. Cette pratique, condamnée par de nombreux juristes internationaux, permet au gouvernement de Londres d'incarcérer des militants politiques gênants.

C'est pour toutes ces raisons que les Irlandais mènent la lutte. C'est pour ces mêmes raisons que nous devons leur accorder le statut de réfugié politique.

---

# L'IRLANDE du SUD n'est pas DEMOCRATIQUE

• SEAN Mc BRIDE

Irlandais, prix Nobel de la Paix, Juriste international.

" La réalité est que la partition de l'Irlande par la Grande Bretagne, en dépit de la volonté de la majorité des Irlandais a brisé la vie de l'Irlande, au Nord et au Sud, depuis 60 ans. Les prisons Irlandaises ont été continuellement remplies au maximum. La protection normale des droits de l'homme par la loi est sujette à tant d'exceptions qu'ils ne peuvent adhérer au modèle international que grâce à de constantes dérogations.

Les gouvernements Irlandais sont dans une situation de plus en plus contradictoire avec leur propre constitution; ainsi, ils emprisonnent et oppriment leurs jeunes afin de protéger la loi Britannique qui règne dans le Nord-Est de notre île.

On a dit, et c'est probablement juste, que le coût de la partition pour le gouvernement Irlandais, en terme de mesures de sécurité, prisons, cours spéciales, police spéciale et armée s'élève à 20% des dépenses totales de l'état.

La partition de l'Irlande a provoqué une situation continue de guerre civile, à la fois en Irlande du Nord et dans la République du Sud depuis 1922."

## • LES COURS SPECIALES

En 1941, le gouvernement de l'Irlande du Sud a créé le "Offense Against the State Act 4I" dont l'aspect essentiel fut la création des Cours Spéciales. La République s'est placée en retrait de la Section 6 de la charte des Nations Unies sur les droits de l'homme afin d'instituer ces Cours Spéciales. Depuis 1972, ces Cours fonctionnent avec trois juges choisis par le gouvernement qui peut les remplacer par des officiers de l'armée.

Malgré de très fortes protestations, le gouvernement s'est retiré de la convention Européenne des droits de l'homme en 1976. Juste avant que n'intervienne le vote au parlement, une bombe avait explosé dans une voiture à Dublin, tuant des civils. Un gang loyaliste, venu d'Irlande du Nord, a été tenu pour responsable et il apparaît clairement que les Services secrets Britanniques avaient planifié l'attentat.

Amnesty International est intervenue aussi en Irlande du Sud depuis 1976 en détaillant le nombre croissant de cas de tortures et en condamnant les moyens utilisés par une section de la police Politique, ainsi que les cours spéciales. Toutes ces prises de position d'Amnesty International furent ignorées par le gouvernement de Dublin.

Pour améliorer l'efficacité de l'Act 4I, un amendement y fut introduit en 1972: la police n'a pas besoin de fournir de preuves testimoniales autres que sa déclaration; c'est à l'accusé de fournir les preuves de sa non-culpabilité.

Conformément à la législation internationale habituelle, telle la convention Européenne de 1957, les articles 44 et 50 de "l'acte sur l'extradition" de 1965 en vigueur en Irlande jusqu'à présent refusent l'extradition dans les cas relevant "de délits politiques ou en liaison avec des délits politiques".

Les choses changent aujourd'hui et les Britanniques ont réussi à convaincre le gouvernement actuel de Dublin d'harmoniser les accusations et les condamnations de militants républicains de part et d'autre de la frontière. Tous les gouvernements précédents ont considéré la partition comme illégitime, les activités visant à combattre cette partition, même condamnées, étaient toujours considérées comme politiques au Sud. Cette attitude est en contradiction avec la constitution de la république dont l'introduction indique que les lois de la république sont valides sur l'ensemble des 32 comtés d'Irlande (y compris donc les 6 comtés du Nord-Est sous administration Britannique).

Un pas important vient d'être franchi dans cette direction puisqu'en Mars dernier, Dominic Mc Glinchey, responsable de l'INLA (organisation menant la lutte armée contre les Britanniques) a été arrêté au Sud et immédiatement extradé à Belfast.

Un comité de juristes Irlandais s'est constitué pour lutter contre la loi visant à autoriser de telles extraditions; Sean Mc Bride en a pris la tête.

---

# ETAT D'EXCEPTION

## en

# IRLANDE DU NORD

" La loi doit être utilisée simplement comme une autre arme dans l'arsenal du gouvernement, et dans ce cas ne constitue pas plus qu'une couverture de propagande pour se débarrasser de membres gênants du public... Pour agir avec efficacité, les activités des services judiciaires doivent être liées à l'effort de guerre de manière aussi discrète que possible."

Telles sont les recommandations du Brigadier-Général Frank Kitson, dont les théories anti-insurrectionnelles expérimentées en Afrique et en Asie, sont appliquées en Irlande du Nord.

Dès 1922, le Civil Authority Act, autrement dit le "Special Power Act", est introduit. Des pouvoirs exceptionnels sont conférés à l'armée et à la police. Il permet:

- 1- d'arrêter sans mandat.
- 2- d'emprisonner sans inculpation ni procès et de refuser le recours à l'Habeas Corpus ou à une cour de justice.
- 3- de pénétrer et de fouiller dans les maisons sans mandat et avec effraction à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.
- 4- de déclarer le couvre-feu et d'interdire les meetings, les rassemblements (fêtes et marchés compris).
- 5- de permettre la flagellation comme châtiment, de refuser qu'on soit jugé par un jury.
- 7- d'arrêter les personnes qu'on désire citer comme témoins, les retenir par la force et les contraindre à répondre aux questions sous peine d'amende, même si les réponses permettent de les incriminer.
- 8- de commettre tout acte même s'il a une incidence sur les droits de propriété privée.
- 9- d'empêcher la visite des parents ou des conseillers juridiques à une personne emprisonnée sans jugement
- 10- d'empêcher une enquête après la mort d'un prisonnier.
- 11- d'arrêter une personne qui de "bouche à oreille" répand de fausses nouvelles ou fait de fausses déclarations.
- 12- d'interdire la diffusion de tout journal.
- 16- d'arrêter toute personnes qui agit de façon calculée à porter préjudice à la préservation de la paix ou du maintien de l'ordre en Irlande du Nord.

Des Specials Power Act, le premier ministre d'Afrique du Sud Vorster a dit en 1963 qu'il regrettait de ne pas posséder un arsenal légal aussi étendu.

En 1973, une nouvelle législation remplace le Special Power Act: l'Emergency Provision Act. Cette législation n'est pas une importante modification; mais une adaptation du Special Power Act aux besoins pratiques de l'armée et de la police:

- 1- tout constable de la Royal Ulster Constabulary peut arrêter un suspect sans produire de mandat d'arrêt.
- 2- la personne arrêtée peut être gardée à vue trois jours (avec l'extension du Prevention of Terrorism Act à l'Irlande du Nord, cette période passe à sept jours). La police R.U.C. peut refuser d'admettre avocats, amis ou parents et rend difficile l'accès aux médecins.
- 3- la police peut prendre les empreintes digitales et la photographie d'un suspect sans en référer à l'autorité supérieure. De même pour une perquisition à domicile.
- 4- l'armée britannique peut arrêter une personne qu'elle suspecte et la garder pendant quatre heures (en pratique, l'armée détient une personne quatre heures puis la remet à la police R.U.C. qui peut la maintenir en prison sept jours).
- 5- l'armée peut arrêter des personnes et des véhicules et les fouiller sur la voie publique.
- 6- on peut interner ou emprisonner sans jugement.

Ainsi, la détention en vertu de pouvoirs spéciaux, les interrogatoires dans des circonstances spéciales -au cour d'une arrestation prolongée-, la condamnation par des tribunaux spéciaux, sans jury, les Diplock Court, par un juge politiquement animé par ses convictions unionistes pro-britanniques, telle est la filière qui arrache un homme ou une femme des ghettos nationalistes pour les projeter dans les cellules de Long Kesh.

• Le 5 octobre 1983, la Cour d'Appel de la Chambre d'accusation a annulé toute la procédure engagée le 28 aout 1982 contre Stephen KING , Michael PLUNKETT et Mary REID.

• Le 21 octobre 1983, ils déposent une demande de statut de réfugié politique auprès de l' Office Francais de Protection des Réfugiés et Apatrides.

• Le 26 janvier 84, l'OFBRA rejette cette demande. Ce rejet laisse craindre des mesures d'expulsion ou d'éloignement à leur encontre.

• Le 22 février, ils font appel devant la Commission de recours de l'OFBRA.

• Le 24 février, leurs papiers sont renouvelés en attente de la décision de la Commission de recours.

• Le 8 mars, le Tribunal de Paris a condamné le "Quotidien de Paris", reconnaissant le caractère diffamatoire d'un article présentant les 3 irlandais comme des "terroristes".

• Le 11 avril dernier, le commandant Jean-Michel BEAU, inculpé de "subordination de temoins" depuis juillet dernier, affirme avoir trompé la justice sur ordre du commandant Christian PROUTEAU, conseiller technique du Président de la République .

# **ASILE POLITIQUE POUR LES IRLANDAIS DE VINCENNES**

Nous demandons que les Trois Irlandais de Vincennes, MARY REID, MICK PLUNKETT et STEPHEN KING, puissent bénéficier du droit d'asile pour vivre et travailler en France.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE